

Génocide au Rwanda : l'un des derniers fugitifs confirmé mort

Le Figaro, 14 novembre 2023

Aloys Ndimbati, l'un des derniers fugitifs recherchés pour son rôle présumé lors du génocide au Rwanda en 1994, est mort dans le pays en 1997, ont annoncé mardi 14 novembre des procureurs internationaux.

Maire de la commune de Gisovu, Aloys Ndimbati était accusé d'avoir joué un rôle prépondérant dans l'extermination des Tutsis de la préfecture de Kibuye, notamment en ordonnant aux gendarmes et policiers sous son autorité de les attaquer, et en les amenant dans des endroits où certains de ces Tutsis s'étaient réfugiés.

Sept chefs d'accusation

Le génocide commis en 1994 au Rwanda, à l'instigation du régime extrémiste hutu alors au pouvoir, a fait plus de 800.000 morts, essentielle-

ment parmi la minorité tutsie, mais aussi chez les Hutus modérés, selon l'ONU. M. Ndimbati avait été inculpé pour sept chefs d'accusation liés au génocide : génocide, complicité dans le génocide, incitation directe et publique à commettre le génocide, crimes contre l'humanité d'extermination, meurtre, viol et persécution.

Le Mécanisme international (MICT) chargé depuis 2015 d'achever les travaux du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) mis en place par l'ONU après le génocide, a affirmé qu'il était en mesure de conclure « *à la suite d'une enquête approfondie et difficile* » que M. Ndimbati était mort vers la fin juin 1997 à Gatore, au sud-est du Rwanda.

Circonstances inconnues

« *Aucune preuve fiable et corroborée de vie après cette période n'a été identifiée* », a indiqué le bureau du procureur dans un communiqué, affirmant que les circonstances exactes de sa mort n'étaient pas connues. Charles Sikubwabo et Charles Ryandikayo sont les deux derniers hauts responsables présumés du génocide encore en fuite. « *Même si les survivants et les victimes des crimes de Ndimbati ne le verront pas poursuivi et puni* », sa mort pourrait permettre aux familles de « *faire leur deuil* » car

il ne peut pas « *causer davantage de tort au peuple rwandais* », a affirmé le bureau du procureur.

Mais pour Naphtali Ahishakiye, secrétaire exécutif de l'association de survivants Ibuka, même si cette annonce est « *une bonne nouvelle* », « *les survivants ne sont pas contents que des fugitifs comme lui soient morts sans avoir été traduits en justice pour les crimes qu'ils ont commis* ». « *Nous devons redoubler d'efforts pour découvrir où (d'autres fugitifs) se cachent, et les tribunaux devraient également accélérer leurs procès afin qu'ils soient traduits en justice avant de mourir* », a-t-il déclaré à l'AFP.